

AGIPI Régions Solidaire A EUR

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

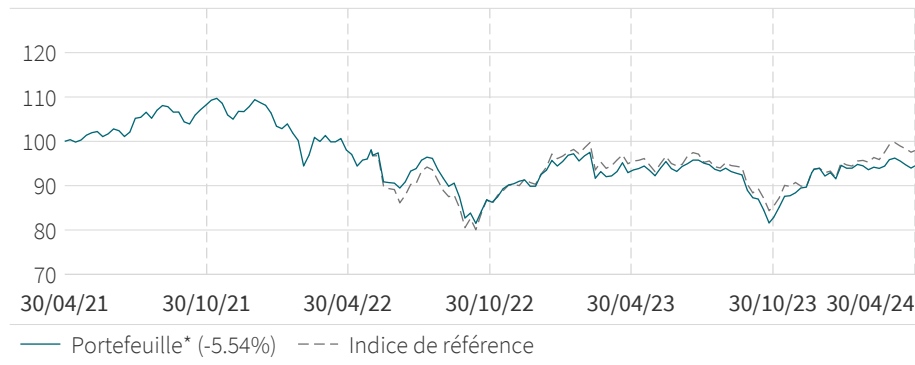
Chiffres clés (EUR)*

| Performances cumulées du fonds (%) | | | | | Valeur liquidative |
|------------------------------------|----------------------|-----------------------|--------------------|---------------------------|-----------------------|
| YTD +0.58 | 1 an +0.62 | 3 ans -5.54 | 10 ans - | Création +12.63 | Cap. 113.12 |

| Performances annualisées du fonds (%) | | | | Actif net du fonds (M) |
|---------------------------------------|-----------------------|--------------------|--------------------------|------------------------|
| 3 ans -1.88 | 5 ans +3.11 | 10 ans - | Création +1.71 | EUR 84.42 |

Performance et risque

Evolution de la performance (EUR)



Les données sont rebasées à 100 par AXA IM à la date de début du graphique.

Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du risque

| | 1 an | 3 ans | 5 ans | Création |
|---|-------|-------|-------|----------|
| Volatilité du portefeuille* (%) | 11.49 | 14.86 | 16.41 | 14.95 |
| Volatilité de l'indice de référence (%) | 12.57 | - | - | - |
| Risque relatif/Tracking Error (%) | 4.08 | - | - | - |
| Ratio de Sharpe | -0.15 | -0.13 | 0.24 | 0.19 |
| Ratio d'information | 0.09 | - | - | - |

Toutes les définitions des indicateurs de risque sont disponibles dans la section « Glossaire » ci-dessous

Indice de référence

Depuis le: 01/06/2022

90% CAC Mid & Small Total Return Net +
10% €STR Capitalized

Le fonds est géré de manière active, sans référence à un indice de référence.

Profil du portefeuille

Notation ESG



Notation ESG relative

Moins élevé - | - | - | - | - | - | + Plus élevé

Intensité relative en CO2

Plus de CO2 - | - | - | - | - | - | + Moins de CO2

% de l'encours sous gestion couvert par la note ESG absolue : Portefeuille = 93.7% Indice de réf. = 89.5% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

% de l'encours sous gestion couvert par l'indicateur d'intensité en CO2 : Portefeuille = 87.4% Indice de réf. = 89.0% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

Pour de plus amples informations à propos de la méthodologie, veuillez lire la section « Définition des indicateurs ESG » ci-dessous

Gérant

Antoine DE CREPY

Benoit Labeyrie - Co-gérant

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 28/04/2017

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS au 30/04/2024

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Performance et risque (suite)

Performance glissante (%)

| | 1 mois | 3 mois | 6 mois | YTD | 3 ans | 5 ans | 30/04/23 30/04/24 | 30/04/22 30/04/23 | 30/04/21 30/04/22 | 30/04/20 30/04/21 | 30/04/19 30/04/20 | Création |
|---------------------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------|
| Portefeuille* | -1.46 | 0.04 | 14.00 | 0.58 | -5.54 | 16.59 | 0.62 | -4.33 | -1.88 | 39.17 | -11.31 | 12.63 |
| Indice de référence | -1.33 | 2.96 | 14.62 | 4.22 | - | - | 1.78 | - | - | - | - | - |
| Ecart | -0.13 | -2.92 | -0.62 | -3.64 | - | - | -1.15 | - | - | - | - | - |

Performance calendaire annuelle (%)

| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|---------------------|------|--------|-------|------|-------|--------|------|------|------|------|
| Portefeuille* | 4.19 | -17.61 | 18.91 | 8.02 | 16.08 | -19.31 | - | - | - | - |
| Indice de référence | 3.96 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Ecart | 0.22 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

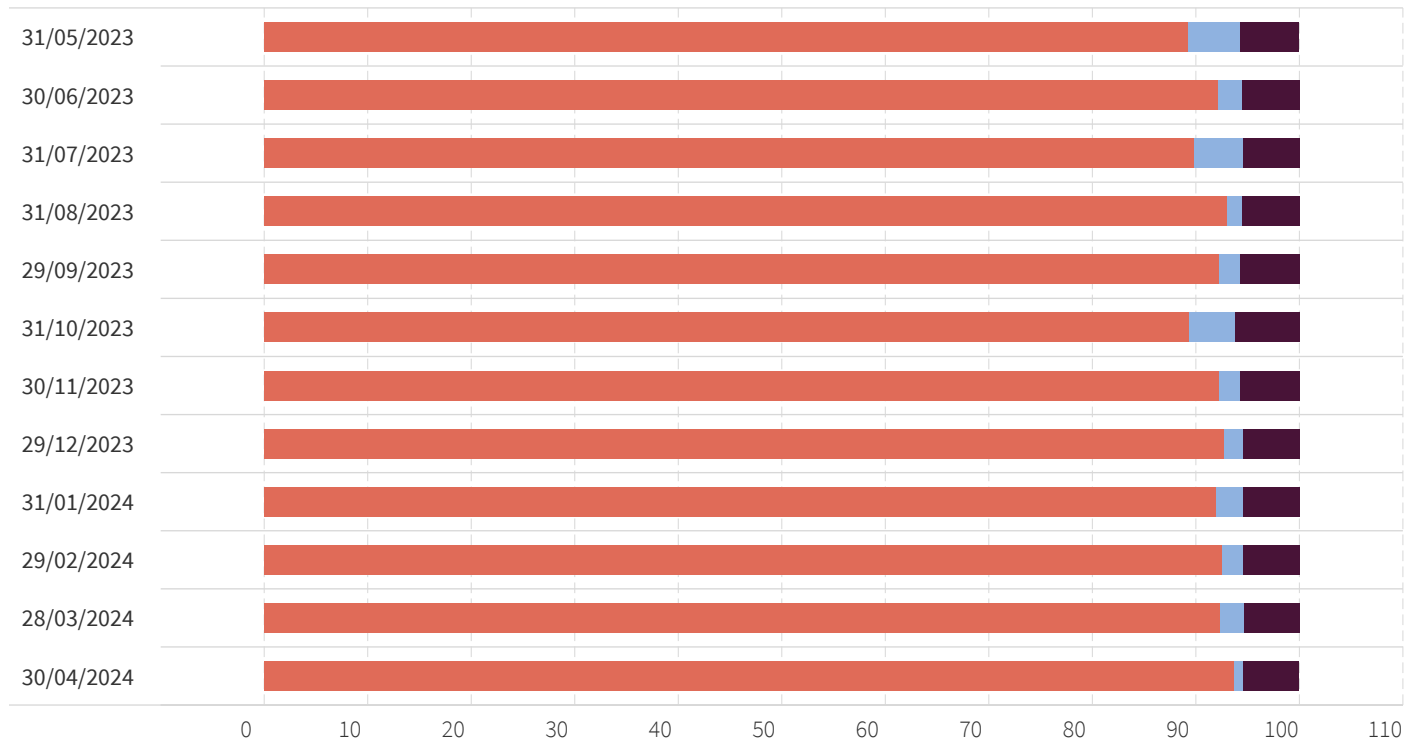
* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 28/04/2017

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS au 30/04/2024

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Analyse du portefeuille

Répartition par classe d'actifs (%)



| | 31/05/2023 | 30/06/2023 | 31/07/2023 | 31/08/2023 | 29/09/2023 | 31/10/2023 | 30/11/2023 | 29/12/2023 | 31/01/2024 | 29/02/2024 | 28/03/2024 | 30/04/2024 |
|-------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| ● Actions | 89.25 | 92.16 | 89.89 | 93.07 | 92.24 | 89.35 | 92.29 | 92.73 | 91.96 | 92.54 | 92.35 | 93.66 |
| ● Obligations | 5.06 | 2.32 | 4.68 | 1.39 | 1.99 | 4.40 | 1.94 | 1.81 | 2.63 | 1.98 | 2.33 | 0.94 |
| ● Diversification | 5.69 | 5.51 | 5.44 | 5.54 | 5.77 | 6.25 | 5.78 | 5.46 | 5.42 | 5.48 | 5.32 | 5.40 |

Actions

10 principaux titres

| Action | Pondération (%) | | | Secteur | Géographie |
|----------------------------|-----------------|---------------------|----------|----------------------------|------------|
| | Portefeuille | Indice de référence | Relative | | |
| La Française des Jeux SAEM | 4.03 | 3.06 | 0.98 | Biens de conso. Cycliques | France |
| Neoen SA | 3.41 | 1.64 | 1.76 | Services aux collectivités | France |
| SCOR SE | 3.27 | - | 3.27 | Finance | France |
| Amundi SA | 3.12 | 3.04 | 0.08 | Finance | France |
| Elis SA | 3.05 | 2.97 | 0.08 | Industrie | France |
| Euronext NV | 3.01 | - | 3.01 | Finance | Pays-Bas |
| IPSOS SA | 2.98 | 1.78 | 1.20 | Services de Communication | France |
| SPIE SA | 2.92 | 3.38 | -0.47 | Industrie | France |
| Coface SA | 2.91 | 1.14 | 1.77 | Finance | France |
| Assystem SA | 2.61 | 0.22 | 2.39 | Industrie | France |
| Total (%) | 31.30 | 17.24 | | | |

Les informations sur cette société sont données à titre illustratif uniquement, sont valables à la date du reporting et ne constituent pas une recommandation à l'achat ou à la vente. Il est possible que cette entreprise ne soit plus présente en portefeuille à une date ultérieure.

Exposition sectorielle (%)

| | Portefeuille | Indice de référence |
|---------------------------|--------------|---------------------|
| Industrie | 27.87 | 21.49 |
| Finance | 17.89 | 11.60 |
| Technologie | 11.32 | 9.29 |
| Services de Communication | 7.81 | 12.32 |
| Conso. cycl. | 7.67 | 9.91 |
| Santé | 7.14 | 7.44 |
| Matériaux | 5.68 | 5.33 |
| Immobilier | 4.21 | 5.47 |
| Energie | 4.20 | 9.75 |
| Serv. aux collect. | 3.64 | 4.75 |
| Conso. Base | 2.56 | 2.66 |

Diversification

10 principaux titres

| Libellé | Pondération (%) | Pays émetteur | Devise |
|---------------------------------------|-----------------|---------------|--------|
| AXA FUTURE GENERATION FCP MUTUAL FUND | 5.40 | France | EUR |
| Total (%) | 5.40 | | |

Les informations sur cette société sont données à titre illustratif uniquement, sont valables à la date du reporting et ne constituent pas une recommandation à l'achat ou à la vente. Il est possible que cette entreprise ne soit plus présente en portefeuille à une date ultérieure.

Informations supplémentaires

Administration: A EUR

| | |
|------------------------------------|--|
| Forme juridique | SICAV |
| Conforme Directive UCITS | Non |
| Conforme Directive AIF | Oui |
| Nationalité | France |
| Classification AMF | Diversifié |
| Date de la 1ère Valeur Liquidative | 28/04/2017 |
| Devise du fonds | EUR |
| Devise du portefeuille | EUR |
| Valorisation | Quotidienne |
| Type de part | Capitalisation |
| Code ISIN | FR0013218302 |
| Droits d'entrée maximum | 5% |
| Coûts de transaction | 0.58% |
| Frais estimés courants | 1.53% |
| Frais de gestion financière | 1.5% |
| Frais de gestion maximum | 2% |
| Société de gestion | AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. |
| Délégation comptable | State Street Bank International GmbH (Paris Branch) |
| Dépositaire | BNP PARIBAS SA |
| Garant | .Not Applicable |

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Objectifs du fonds

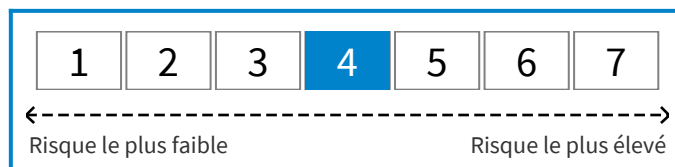
L'objectif de l'OPC est la recherche de croissance à long terme du capital, sur une durée minimum recommandée supérieure à 5 ans, mesurée en Euro, en investissant sur les marchés des actions. L'équipe de gestion s'intéresse notamment aux marchés français et privilégie, selon sa propre analyse, les valeurs de petites et moyennes capitalisations, leader sur leur métier et ayant une présence en France. L'OPC investit accessoirement dans des OPC dits solidaires. L'OPC exerce une approche d'investissement socialement responsable, respectueuse des critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Indicateur de risque

Les données ci-dessous sont issues du KID PRIIPS.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Souscriptions Rachats

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La valeur liquidative de cet OPC est calculée sur une base quotidienne.

Informations supplémentaires (suite)

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur (notamment pour les investisseurs au Royaume-Uni), le document d'information clé et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation d'une tierce partie. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée).

Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur <https://particuliers.axa-im.fr/des-referentiels-esg>.

La note ESG relative correspond à la différence entre la note ESG absolue du portefeuille et la note ESG absolue de son indice de référence. Si la note ESG relative est positive (négative), cela signifie que la note ESG absolue du portefeuille est supérieure (inférieure) à celle de l'indice de référence.

L'intensité relative en CO2 correspond à la différence entre l'intensité en CO2 du fonds (exprimée en tCO2/mio. € de revenus) et celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est verte, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est orange, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est supérieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est jaune, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est égale à celle de l'indice de référence. Les indicateurs ESG sont utilisés à titre d'information uniquement.

Le portefeuille a un objectif contractuel portant sur un ou plusieurs indicateurs ESG.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part d'AXA Investment Managers. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les caractéristiques du fonds ne protègent pas les investisseurs de l'effet potentiel de l'inflation dans le temps. Les investissements et/ou les éventuels revenus perçus pendant la période ne seront pas revalorisés du taux de l'inflation sur cette même période. Ainsi, le taux de rendement du fonds corrigé du taux de l'inflation pourrait être négatif. Par conséquent, l'inflation pourrait nuire à la performance et/ou à la valeur de votre investissement.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un «distributeur» ou qui n'est pas une «personne américaine», telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Pour les besoins de présentation des répartitions pays, sectorielles, des principales expositions et des paris actifs, les actions et instruments assimilés se rapportant à une même société (ADR, GDR,

Informations supplémentaires (suite)

RSP, Droits...) sont regroupés afin de former une exposition unique sur ladite société.

Les sociétés sont données à titre d'information uniquement à la date du reporting et il est possible que ces sociétés ne soient plus présentes en portefeuille à une date ultérieure. Cette information ne constitue ni une recherche en investissement ni une analyse financière concernant les transactions sur instruments financiers ni ne constitue une offre d'acheter ou vendre des investissements, produits ou services et ne doit pas être considérée comme une sollicitation, un conseil en investissement ou un conseil juridique ou fiscal, une recommandation de stratégie d'investissement ou une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres financiers.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante : <https://www.axa-im.com/what-is-sfdr>.

Pour les investisseurs situés dans l'Union européenne :

Veuillez noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le(s) produit(s) mentionné(s) dans la présente communication dans l'Union européenne, en déposant un avis auprès de son autorité de surveillance, conformément aux règles relatives aux passeports européens.

En cas d'insatisfaction à l'égard des produits ou services d'AXA Investment Managers, vous pouvez déposer une réclamation auprès du distributeur ou directement auprès de la société de gestion (de plus amples informations sur la politique en matière de réclamations d'AXA IM sont disponibles en anglais à la page Internet suivante : <https://www.axa-im.com/important-information/comments-and-complaints>)

Si vous résidez dans l'un des pays de l'Union européenne, vous avez également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (disponible à la page Internet suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>) et vous informe sur vos moyens de recours (disponible à la page Internet suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2>). Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le site Internet d'AXA IM

: <https://www.axa-im.com/important-information/summary-investor-rights>. Les traductions dans d'autres langues sont disponibles sur les sites Internet des entités locales d'AXA IM.

Avvertissements des fournisseurs de données financières externes

GICS

La classification Global Industry Classification Standard ("GICS") est la propriété exclusive et une marque de MSCI Inc. (« MSCI ») et de Standard & Poor's, société du groupe The McGraw-Hill Companies, Inc. (« S&P ») ; une licence a été concédée à AXA Investment Managers pour son utilisation. Ni MSCI, ni S&P, ni aucun autre tiers impliqué

dans l'élaboration ou la composition de la classification GICS ne font de déclaration ni n'accordent de garantie expresse ou implicite et déclinent toute responsabilité concernant la classification GICS ou les conséquences de son utilisation.

Glossaire

Volatilité (%) : mesure indicative du degré de variation du prix d'un actif dans le temps.

Risque relatif/tracking error (%) : mesure, en écart type, de la fluctuation des rendements d'un portefeuille par rapport à celle des rendements d'un indice de référence. La tracking error peut être considérée comme un indicateur du degré de gestion active d'un fonds. Plus cet indicateur est faible, plus le fonds affiche une performance historique proche de celle de son indice de référence.

Ratio de Sharpe : rapport entre le rendement excédentaire ajusté du risque et le taux sans risque d'un portefeuille financier, utilisé pour comparer le rendement excédentaire d'un investissement par rapport à son risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, plus le rendement est meilleur par rapport au risque pris.

Ratio d'information (RI) : mesure des rendements du portefeuille supérieurs à ceux d'un indice de référence par rapport à la volatilité de ces rendements excédentaires. Le RI est utilisé pour comparer l'excès de rendement par rapport à un indice de référence à l'excès de risque par rapport à un indice de référence. Par exemple, un gestionnaire qui surpasse un indice de référence de 2 % par an aura un IR plus élevé qu'un gestionnaire ayant la même surperformance mais qui a pris plus de risques.